CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Reçu le : …. /…./20.. N°Chrono :

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
Ville du GOSIER
DIRECTION DE LA GESTION ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

DOSSIER DE SECURITE

INTITULE DE LA MANIFESTATION : _____

NOM DE L'ORGANISATEUR : _____

DATE DE LA MANIFESTATION : _____

LIEU DE LA MANIFESTATION : _____

Publics attendus : ☐ -50 ☐ -100 ☐ - 300 ☐ -750 ☐ -1500 ☐ -2500 ☐ -5000 ☐ +5000

Le GOSIER VILLE PHARE
Hôtel de Ville, 67 Boulevard du Général de Gaulle - 97190 Le Gosier - GUADELOUPE
Téléphone : 0590 84 86 86 - Télécopie : 0590 84 10 39 - www.villedugosier.fr

Mot du Maire

Mes chers concitoyens,

La ville du Gosier est connue pour son dynamisme en matière d'évènements sportifs et culturels du fait notamment d'une forte activité des associations et des services de la ville. Le développement de cette activité doit être encadré afin de garantir la sécurité des personnes sur le territoire de la ville.

Ces dernières années, la règlementation qui encadre les manifestations et les grands rassemblements s'est consolidée surtout en ce qui concerne la responsabilité pénale du Maire et des organisateurs.

Aussi, afin de garantir la sécurité des manifestations se déroulant sur le territoire de la ville du Gosier, le présent dossier a vocation à me renseigner sur le programme et les activités prévues et ainsi me permettre de mieux vous accompagner.

Le support permettra donc de mieux faciliter l'organisation de la sécurité d'une manifestation et la mise en place d'un dispositif adapté. De plus, c'est un outil nécessaire à la coordination des services publics, tels que : la Préfecture, la Sous-Préfecture, le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS), la Police Nationale.

Il faut souligner qu'aucune manifestation ne peut se dérouler sur le territoire sans l'obtention préalable d'une autorisation délivrée par mes soins. Afin de me permettre d'évaluer le niveau d'exposition au risque, vous devez faire parvenir une demande écrite accompagnée du présent dossier entre un an et 3 mois avant la date prévue de la manifestation.

La mise en place de cet outil vise à faciliter nos échanges et à vous aider dans la réalisation de vos projets. Je vous demande donc d'en prendre connaissance et de l'utiliser comme support d'organisation.

Le Maire,

MAIRIE DU GOSIER
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
GUADELOUPE

Michel HOTIN

INFORMATIONS RELATIVES A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION PUBLIQUE OU D'UN GRAND RASSEMBLEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GOSIER

PLAN DE SECURITE

I- Organisateur :

a. **Dénomination ou raison sociale :** ☐ Public ☐ Privé ☐ Familial ☐ Associatif
b. **Responsable désigné :** Nom _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Téléphone / GSM / Fax / : 0590 _____ 0690 _____
Email : _____@_____

II- Organisation de la manifestation

a. **Dénomination de la manifestation :** _____
_____

b. **Présentation de la manifestation :**

- Activité(s)prévue(s) : _____
_____
_____

- Date(s) : _____
- Horaires : ☐ Jour ☐ Nuit ☐ Jour et Nuit

Précisez les horaires : _____

- Lieu(x) de la manifestation : ☐ ***ERP** espace ouvert ☐ ***ERP** espace fermé ☐ Espace ouvert **(*Etablissement Recevant du Public)**
- Public(s) attendu(s) (nombre et qualité): _____

Joindre tous supports complémentaires (dossier de presse, programme, liste des intervenants ...)

c. **Aménagement du site :**

Joindre un plan des implantations et/ou du parcours précisant la superficie occupée et/ou la longueur du parcours :

- Structure provisoire : OUI / NON

Lesquelles : ☐ Chapiteaux ☐ Tentes ☐ Structures ☐ Gradins
☐ Autres préciser : _____
Quantité : _____
Dimension : _____
Installations électriques : OUI / NON.

- Clôture/ Barriérage :

Clôture permanente : OUI / NON
Clôture / barrière provisoire : OUI / NON, précisez les zones d'implantation et les moyens humains mobilisés pour la gestion de cet équipement : _____
_____
_____

- Installations électriques : OUI / NON
  - ☐ Provisoire
  - ☐ Permanente
  - ☐ Groupe électrogène

- Restauration : OUI / NON

Précisez s'il s'agit uniquement de restauration ou si la confection a lieu sur place.

- ☐ Confection
- ☐ Distribution

- Accès aux véhicules privés : OUI / NON

(Pour tous les aménagements ci-dessus, Fournir l'extrait Kbis, l'attestation d'assurance, le registre de sécurité, le rapport de vérification de l'installation électrique et les conventions avec les prestataires).

III- Plan de sécurité de la manifestation

a. Risques principaux :

- Activités à haute énergie : ☐ Sport ☐ Moteur ☐ Artifices ☐ Activités nautiques ☐ Autres.

Lesquelles : _____

→ *Joindre les demandes d'autorisations préfectorales.*

- Mouvements de foule : OUI / NON
- Présence V.I.P : OUI / NON, nombre : _____
- Ethylisme : OUI / NON
- Influence du climat : OUI / NON

b. Sécurité et ordre public :

- Un service d'ordre privé est-il prévu : OUI / NON
- Un contrôle des entrées est-il prévu : OUI / NON
- Description du dispositif et des moyens mobilisés pour assurer le contrôle des personnes en interne et/ ou en rapport avec les forces de l'ordre :

_____
_____
_____
_____
_____

- Accès aux véhicules de secours/ axe rouge : OUI/ NON

Précisez les moyens humains mobilisés pour la gestion de ces accès : _____
_____
_____

Matérialiser les accès sur le plan de la manifestation.

- Débit de boissons : OUI / NON (se rapprocher de la Direction des Affaires Juridiques)
- Parking :

Sur le domaine public :
Nombre d'emplacements nécessaires (à raison de trois personnes par véhicule): _____
Nombre d'emplacements disponibles : _____

Sur le domaine privé :
Nombre d'emplacements nécessaires (à raison de trois personnes par véhicule): _____
Nombre d'emplacements disponibles : _____

Surveillance des Parkings : OUI / NON.

Transmettre les coordonnées et l'agrément de la société de gardiennage. Fournir une liste des intervenants, la carte professionnelle de chaque agent, et la convention entre l'organisateur et le prestataire.

c. Sécurité incendie et couverture sanitaire

- Moyens et équipes chargés d'assurer la sécurité contre les risques d'incendie et de panique :

☐ SSIAP 1 – Nombre : _____
☐ SSIAP 2 – Nombre : _____
☐ SSIAP 3 – Nombre : _____
☐ Autres - Qualité : _____ Nombre : _____

- Equipe médicale :

_____
_____
_____

- Composition du poste de secours :

_____
_____
_____

- Nombre d'ambulance disponible sur le site : _____

Emplacement réservé pour le Poste Médical Avancé : OUI / NON
Précisez le lieu d'implantation du poste médical avancé et/ou de stationnement des ambulances sur le plan de la manifestation.

d. Poste de commandement de la manifestation :

- Emplacement du poste de commandement :

_____

- Moyen de communication de l'organisateur :

_____

e. Moyens de secours à garantir et vérifications obligatoires :

L'organisateur fournira, à l'appui du présent document, les copies des courriers confirmant l'engagement des moyens.

Risque d'incendie :

Nombre et capacité des extincteurs prévus : _____

Selon l'ampleur de la manifestation, il vous sera demandé de définir l'emplacement des ressources en eau disponibles ainsi que des extincteurs sur un plan tenu à disposition des services de secours.

Une installation d'éclairage de sécurité, avec une signalétique adaptée, permettra l'évacuation du site en cas de défaillance du système normal d'éclairage.

Afin de garantir l'évacuation du public, un système d'alarme est nécessaire. Quel dispositif d'alerte est prévu sur le site ? _____

L'installation électrique et l'installation de distribution de gaz feront l'objet d'un contrôle par un technicien compétent un organisme agrée. Pour les installations permanentes, l'établissement doit être à jour de ses vérifications annuelles et de sa situation administrative. En complément, l'ensemble des installations provisoires devront être vérifiées.
S'agissant des structures provisoires ces justificatifs doivent être remis au plus tard 24 heures (jours ouvrés) avant le début de la manifestation.

IV- Mesures COVID19 :

- Mesures relatives aux gestes barrières :

☐ Eau et savon
☐ Masques obligatoires
☐ Solution hydro alcoolique
☐ Mesures de distanciation

_____

_____

☐ Déclaration de la fiche sanitaire auprès de la Sous-Préfecture :

→ ***Joindre une copie du document***

V- Logistique et commodités

☐ Eau potable
☐ Sanitaires publics
☐ Eau non potable

VI- Formalités administratives

a. Assurances :

Joindre :

- l'attestation d'assurance de l'organisateur couvrant la manifestation,

b. Conventions :

Joindre l'ensemble des conventions et/ ou bon pour accord, lettre de commande et bon de commande permettant de justifier l'engagement de l'organisateur auprès du prestataire.

c. Autorisations :

Certaines activités sont soumises à une autorisation du Maire ou du Préfet, à cet effet, vous devez fournir une copie des autorisations et/ou l'accusé réception de votre demande.

VII-Réunions préparatoires :

Afin d'organiser au mieux la sécurité de la manifestation, l'autorité territoriale se réserve la possibilité de convoquer une réunion préparatoire. En approuvant le présent dossier, l'organisateur s'engage à fournir l'ensemble des justificatifs réclamés.

Fait à_____, le_____

_____

(Nom, Prénom et signature de l'organisateur) précédé de la mention lu et approuvé.

DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

Ville du GOSIER

DIRECTION DE LA GESTION
ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

PIECES A FOURNIR AVEC LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE MANIFESTATION (Dossier de sécurité)

LISTE NON EXHAUSTIVE

Après instruction de votre dossier, en fonction des éléments présentés, d'autres documents et informations pourraient vous être demandés.

- **Organisateur de la manifestation**

- Gérant de société : Extrait de Kbis, ou fiche (INSEE) de situation au répertoire.
- Assurance Responsabilité civile à jour couvrant la manifestation.
- Plan d'aménagement de la manifestation (tous les sites)
- Annuaire d'urgence
- Fiche d'informations opérationnelle SDIS
- Autorisations diverses en fonction des caractéristiques de l'événement (arrêté, déclaration Affaires Maritime, ONF, routes de Guadeloupe .....)
- Attestation SACEM
- Arrêté de débit de boisson : demande à la daj@villedugosier.fr

- **CHARGE DE SECURITE EN CHARGE DE LA MANIFESTATION :**
  (SI **TYPE T SALON**)
  ***Pour les manifestations + de 1500 personnes :** Brevet national de prévention contre les risques d'incendie et de panique.PRV 2 **ou AP2**
  * **Pour les manifestations - de 1500 personnes** SSiAP 3

  ou si présence d'un **chargé de sécurité pour toute autre** manifestation :

- Lettre d'engagement
- Assurance responsabilité civile
- Extrait kbis

- **Prestataire Tentes et Structures**

- Extrait kbis.
- Assurance Responsabilité civile à jour.
- Registre de sécurité complété et co-signé par le prestataire et l'organisateur : chapiteaux
- Structure de plus de 80 cm du sol :attestation de vérification périodique par un organisme agréé.
- "Attestation de bon de montage" (après montage)

- **Prestataire cloisons**

- Assurance responsabilité civile
- Extrait kbis
- Procès-verbal de classement de réaction au feu des matériaux
- Attestation homologation structure

- **Prestataire sonorisation**

- Lettre d'engagement

- Assurance responsabilité civile
- Extrait kbis

- **Installations divers provisoire**
- Attestation de conformité de l'installation électrique.
- Attestation de vérification du groupe électrogène
- Procès-verbal de classement de réaction au feu des matériaux
- Attestation homologation structure
- Structures gonflables : Rapport de contrôle ou tout document administratif permettant de tracer la bonne réalisation de ces vérifications ainsi que le suivi de la maintenance de la structure sur sa durée de vie.

- **Prestataires artificiers :** demande à la direction des affaires juridiques: daj@villedugosier.fr
- Lettre d'engagement
- Assurance responsabilité civile
- Extrait kbis
- Arrêté préfectoral

- **Prestataire secours civils**
- Assurance responsabilité civile
- Extrait kbis
- Convention association de sécurité civile, co signé
- "Lettre d'engagement du médecin"/infirmiers"
- Attestation Responsabilité civile.

- **Prestataire agents SSIAP**

- Lettre d'engagement
- Extrait de Kbis
- Attestation d'assurance responsabilité civile à jour
- Diplôme à jour de recyclage
- Agents SSIAP (Certificat de qualification à jour de moins de 3 ans ou recyclage à jour.)

- **Prestataire agents de Prévention et de Sécurité (APS)**

- Lettre d'engagement
- Assurance responsabilité civile à jour.
- Carte professionnelle à jour (Gérant de la société)
- Autorisation CNAPS.
- Carte professionnelle des agents

- **Prestataire en charge de la scène, lumières, écran, LED**

- Lettre d'engagement
- Extrait kbis
- Attestation d' assurance à responsabilité civile
- Attestation d'homologation technique de la scène
- Attestation de vérification par un organisme agréé,
- Attestation de bon de montage et de liaison au sol **(après montage)**

LISTE NON EXHAUSTIVE

INFORMATIONS OPERATIONNELLES

OBJET	Demande de mise en Pré-Alerte

NATURE DE L'EVENEMENT		
ADRESSE		**SURFACE CONCERNEE :** .....
DATE(S)	DU :	AU :
HORAIRE(S) (Rencontres)	DEBUT :	FIN :
NOMBRE DE PERSONNES ATTENDUES (Personnes à Mobilité Réduite **PMR**)	A) ENFANT (- de 12 ans) : ..... PMR :... B) ADULTES :..... PMR :... C) ENCADREMENT :..... PMR :... **TOTAL (A+B+C + PUBLIC) :**	
RISQUE(S) PARTICULIER(S)	☐☐BAIGNADE (Précisez) : ☐☐DIFFICULTES D'ACCES (Précisez) : ☐☐**LIEU ACCUEIL DES SECOURS** (Précisez) : ☐☐INCENDIE (Précisez) : ☐☐FORTES CHALEURS(Précisez) : ☐☐PANIQUE (Précisez) : ☐☐AUTRE (Précisez) :	

CONTACT(S) SECURITE	NBRE	NOM RESPONSABLE	TELEPHONE RESPONSABLE
ORGANISATEUR			
CHARGE DE SECURITE			
RESPONSABLE DPS			
AGENT(S) SECURITE INCENDIE			
AGENT(S) SURETE			
SECOURISTES/PAPS			
MEDECIN OU INFIRMIER			
SURVEILLANT DE BAIGNADE			

Cadre réservé à l'administration :

N° Enregistrement :		**POSTES DE SECOURS COMPLEMENTAIRE**		**NIVEAU DE VIGILANCE**
Date :		DPS		
Heure de rédaction :		PAPS		
Rédacteur :		NON		

☐SDIS971 Parc d'Activité de la Providence – ZAC de Dothémare 97139 Les Abymes
☐ Sost971@sdis971.fr☐ 0590 483670